CONSEIL D'ECOLE

Procès-Verbal

C3b

Ecole **Ville**	**Ecole élémentaire Henri Delaunay** **ORRY LA VILLE**	
Date	**Mardi 9 février 2021**	**Horaires : 18h30-20h30**
Présents	**Enseignants :** Mmes Coquereau, Bruneau, Aubry, Denis, Lemière, Baglin, Mellin et M. Demarquet **Parents élus :** Mmes Logghe, Bettembourg, Domingues, Ribeiro et Poirier et M. Baijot. (représentants UPPE) **Représentants municipalité :** M. Rosenfeld (maire) Mme Ehtemami (maire adjointe en charge des affaires scolaires)	

Ordre du jour :

1	Prévisions des effectifs pour la rentrée 2021
2	Initiation à l'allemand en CM2
3	Classes de découverte
4	Intervenant EPS
5	Equipement numérique de l'école : appel à projet de l'Education nationale
6	Règlement intérieur de la cantine
7	Protocole sanitaire
8	Travaux et entretien de l'école
9	Dispositif d'alerte PPMS
10	Conseil municipal des jeunes
11	Evénements UPPE

Signature de la directrice ou du directeur	Signature du secrétaire de séance *(éventuellement)*

La séance débute à 18h30.
En raison du contexte sanitaire, la réunion se tient en visioconférence.
Mesdames Aubry et Lemière sont désignées secrétaires de séance.

1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2021

Depuis la rentrée de janvier, il y a eu 6 inscriptions : 1 CP, 1 CE1 et 3 CE2, ce qui porte l'effectif de l'école à 205 élèves.

Les effectifs pour la rentrée 2021 sont les suivants :
43 CP
39 CE1
42 CE2
48 CM1
38 CM2
Soit un total de 210 élèves (4 de plus que cette année) et une moyenne de 26,25 élèves par classe.
Il faut noter que les 48 logements du Vieux chemin de Coye seront livrés en septembre, pour le moment nous n'avons aucune visibilité concernant d'éventuelles inscriptions liées à ces constructions.

2. Initiation à l'allemand

Une initiation à l'allemand est proposée à tous les élèves de CM2 par Madame Dialley enseignante au collège du Servois. Dix séances de 45 minutes sont programmées le jeudi après-midi du 4 février au 22 avril. Cette initiation a pour but de faire découvrir cette langue aux futurs élèves de 6ème et de les aider dans leur choix avant l'inscription au collège où une classe bilangue est proposée. D'après les enseignantes, les enfants étaient enthousiastes après la première séance.

Par ailleurs, une réunion d'information pour le collège aura lieu au cours de la semaine du 30 mars au 2 avril pour les parents de CM2. La date exacte et les modalités ne sont pas encore définies.

3. Classes de découverte

- Séjour à Asnelles

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'équipe enseignante a décidé d'annuler le séjour en classe de mer des CM1/CM2 et CM2 prévu du 12 au 16 avril.

- Projet de classe de découverte pour 2021/2022

Madame Lemière fait savoir qu'elle ne souhaite pas reconduire ce projet l'an prochain. L'équipe enseignante réfléchit à une nouvelle organisation pour qu'un séjour soit proposé aux CM1/CM2 et CM2 l'an prochain si la situation sanitaire le permet.
Par rapport à la question qui avait été posée par la municipalité au sujet de la cotisation au SMIOCE, la directrice fait savoir qu'elle informera la mairie en temps voulu d'un éventuel projet de séjour avec cet organisme afin de se garder la possibilité de conserver ou de résilier le contrat.

4. Intervenant en EPS

La Municipalité souhaite que les 8 classes puissent bénéficier d'une heure de sport avec un professeur d'EPS dès cette année scolaire. Les deux professeurs retenus sont Yann et Marie Thénard, bien connus dans le milieu sportif d'Orry La Ville.
La directrice explique que, même si ce projet est entièrement financé par la municipalité, cela nécessite une autorisation de l'Education nationale. Une demande a été déposée auprès des services compétents.

5. Equipement numérique de l'école : appel à projets de l'Education nationale

Dans le cadre du plan de relance 2021, le ministère de l'Education nationale lance un appel à projets permettant aux collectivités qui souhaitent compléter l'équipement et l'environnement numériques des écoles d'obtenir une subvention.
La directrice se rapproche de la municipalité pour étudier cette question. L'école est bien équipée mais il manque du matériel pour faire manipuler les élèves. Cela peut également être l'occasion de développer un ENT (Environnement numérique de travail). Le maire pose la question de l'exposition des enfants aux écrans pendant le temps scolaire. Les parents ont conscience que l'utilisation qui est faite à l'école est toujours dans un but pédagogique. Madame Coquereau en profite pour rappeler que l'utilisation de l'outil numérique entre dans le cadre des programmes scolaires.

6. Règlement intérieur de la cantine

Un projet de refonte du règlement intérieur de la pause méridienne est en cours, les représentants de parents souhaitent en connaître le détail. Madame Ehtemami fait savoir que ce nouveau règlement comporte des articles d'ordre administratif (inscription, facturation…), donne des informations sur les tarifs, le fonctionnement (le self est remplacé par un service à table) et présente le permis à points qui sera mis en place en mars.

Les parents regrettent de ne pas avoir été associés à l'élaboration de ce nouveau règlement et souhaiteraient en avoir connaissance avant sa mise en place. Monsieur le Maire accepte de leur communiquer mais précise qu'il faut réagir rapidement car ce règlement sera voté en conseil municipal la semaine prochaine.

Il est prévu que les parents signent le permis à points le week-end. Les enseignants acceptent d'assurer la liaison, ils distribueront les permis le vendredi et les ramasseront le lundi matin. Toutefois Madame Coquereau précise que certaines infractions aux règles (violence notamment) nécessitent une information immédiate des parents (envoi d'un mail par la mairie).

La surveillance des enfants pendant la pause méridienne est difficile car cette pause est longue, les enfants sont nombreux et très énervés. La comparaison est faite avec la maternelle mais la situation est différente car en maternelle, les enfants sont pris en charge par des animateurs d'Orry Enfance (structure ALSH) et bénéficient d'activités

alors qu'en élémentaire, ils sont surveillés par du personnel communal, le taux d'encadrement n'est pas le même.

7. Protocole sanitaire

- Port du masque

L'école applique le protocole sanitaire des établissements scolaires qui a été actualisé le 1er février 2021. Dans ce contexte une information est passée dans les cahiers de liaison pour informer les parents que les masques portés par les enfants doivent obligatoirement être de type « grand public » de catégorie 1, les masques « faits maison » ne sont plus autorisés. Un rappel a été fait également concernant le nombre de masque par jour, la taille et la propreté.

- Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de porte, robinets, chasses d'eau)

La directrice demande à la municipalité d'envisager le passage d'une femme de ménage pour effectuer ce nettoyage à 13h30 c'est-à-dire après l'utilisation intensive des toilettes pendant la pause méridienne. Le maire répond que c'est compliqué à mettre en place.

- Consommation d'essuie-tout

La municipalité trouve que la consommation d'essuie-mains est trop importante cette année. Des affichettes ont été posées sur les distributeurs pour inciter les enfants à n'utiliser que 2 feuilles à chaque passage. La directrice rappelle que la situation actuelle est exceptionnelle et le protocole sanitaire de l'Education nationale oblige les enfants à se laver les mains au moins 7 fois dans la journée.

8. Travaux et entretien de l'école

- Transformation de la BCD en salle d'expression

L'ancienne BCD (Bibliothèque centre de documentation) de l'école a été entièrement vidée et transformée en salle d'expression, certaines classes l'utilisent déjà pour faire de l'expression théâtrale, corporelle, de la musique…

Une grande partie des fonds de la BCD ont été transférés à la médiathèque municipale que les classes fréquentent régulièrement le jeudi après-midi depuis le mois de décembre. D'ailleurs, les enfants en sont ravis, certains d'entre eux y retournent avec leurs parents.

- Aménagement d'une salle pour le Rased

La classe, située à côté de celle de Madame Bruneau, qui servait depuis quelques temps de lieu de stockage pour des associations, a été vidée et réaménagée. C'est devenu un lieu de travail agréable où s'installent l'enseignante rééducatrice et le psychologue scolaire du Rased (Réseau d'aide aux élèves en difficulté) lorsqu'ils viennent travailler avec nos élèves.

- Installation du jeu de billes dans la cour

L'installation a pris du retard, elle aura lieu après les vacances d'hiver. Le jeu sera installé sur les pavés à la place de l'arbre mort (près de la classe de Madame Bruneau). Les travaux vont commencer pendant les vacances, l'arbre sera abattu et la chape réalisée.

- Stockage dans la cave et désencombrement général de l'école

La cave de l'école a été vidée, la municipalité souhaite qu'elle ne soit plus encombrée. Un benne sera mise à disposition des enseignants en fin d'année scolaire afin qu'un tri régulier soit fait.

- Nettoyage et propreté de la cour

Trop de papiers se retrouvent par terre dans la cour (beaucoup proviennent du goûter de l'étude). Une poubelle supplémentaire serait nécessaire.

9. Dispositif d'alerte PPMS

La directrice avait demandé lors de la réunion du Conseil d'école de novembre l'installation d'un dispositif d'alerte PPMS. Elle souhaite savoir si ce projet a été étudié au niveau de la municipalité.
Plusieurs pistes ont été étudiées mais rien n'est décidé pour le moment.

10. Conseil municipal des jeunes

En raison de la crise sanitaire, les réunions ne sont pas possibles. La cérémonie de remise des écharpes a été différée.
Il est prévu de réaliser un trombinoscope des enfants élus et la création d'un petit journal : « le Journal des z'élus ».

11. Evénements UPPE

- ✓ Quizz du 14 février
- ✓ Nettoyage de la forêt au printemps

Trois dates à retenir à l'école :

- ✓ Le 16 février : Mardi gras
- ✓ Lundi 22 mars : photo de classe
- ✓ Semaine du 25 au 30 mars : le Pavillon de Manse de Chantilly s'invite dans notre école et proposera un atelier scientifique par classe (activité financée par la coopérative scolaire)

Date de la prochaine réunion du conseil d'école : mardi 9 juin à 18h30.

20 h, la séance est levée.